

L'association Le Relais Ozanam, membre du Groupement des Possibles, recherche un CHEF DE SERVICE RESSOURCE ET ACCOMPAGNEMENT (H/F) pour les plateformes Vieillesse et Précarité, Travail Pair et Participation.

TYPE DE CONTRAT

CDD – 18 mois – 28h

OU

Gières

DATE DE DEBUT

Sept/Oct 2024

REFERENCE ANNONCE

CDS7

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LES PROJETS DU SERVICE

La création du service s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie d'innovation des associations L'Oiseau Bleu et Le Relais Ozanam. Le service, composé de 10 salarié(e)s, intervient sur :

- La prise en compte des enjeux de vieillissement, de fin de vie et de mort des personnes en situation de précarité dans les champs du social, médico-social et gérontologie,
- La promotion et le développement de la Participation et du Travail Pair dans les secteurs du social, médico-social et sanitaire.

Le service est composé de trois dispositifs qui accompagnent l'évolution des pratiques professionnelles autour de ces enjeux avec une approche commune en faveur de la valorisation du savoir expérientiel et le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées. En fonction de l'évolution du service, ce périmètre pourra également évoluer.

La Plateforme Vieillesse et Précarité

La plateforme ViP vise à permettre un accompagnement digne des personnes en situation de précarité dans le vieillissement, la fin de vie, la mort et le deuil. Pour cela, les actions de la plateforme se structurent autour de trois axes :

- Accompagnement des acteurs,
- Constitution des ressources accessibles à tous,
- La sensibilisation et la mobilisation pour changer des regards.

Pour en savoir plus : <https://plateforme-vip.org/>

La Plateforme Travail Pair

La « plateforme régionale pour la promotion et le développement du travail pair » a pour but de veiller au développement du travail pair, par l'accompagnement des dispositifs et des équipes sur le terrain dans leurs questionnements et dans le processus de transition qui rend opérationnel l'intégration des travailleurs pairs. Mais aussi par l'accompagnement des travailleurs pairs vers une reconnaissance et une professionnalisation de leurs savoirs expérientiels. Pour cela, il y a une véritable nécessité d'être présent(e)s sur le terrain auprès des travailleurs pairs et des équipes.

Pour informer et sensibiliser les acteurs en accompagnant le recrutement de travailleurs pairs, la plateforme organise ses actions autour de 5 axes :

- Information/formation,
- Accompagnements collectifs et individuels,
- Animation de réseaux,
- Capitalisation et ressources,
- Expérimentations.

Pour en savoir plus : <https://www.travail-pair.org/>

La Plateforme Participation des personnes en situation de précarité

La plateforme Participation accompagne le développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité (personnes à la rue, hébergées, accompagnées) en Isère, en partenariat avec des acteurs régionaux et nationaux. Il s'agit de mettre au centre des réflexions et des actions les personnes en grandes précarités pour développer un accompagnement le plus adapté au terrain ; et de permettre aux personnes concernées d'avoir une influence sur les décisions qui les concernent ou de l'évaluation des politiques publiques. Nous avons élaboré une pratique en direction de différents acteurs : personnes concernées, professionnels et directions des structures sociales et médico-sociales, institutions chargées d'élaborer les politiques publiques en lien avec la lutte contre la précarité. La plateforme organise ses actions autour de 4 axes de travail :

- Soutenir et/ou initier des dynamiques collectives de personnes concernées par la précarité,
- Soutenir l'accès des personnes concernées aux instances de pilotage des politiques publiques,
- Accompagner les démarches participatives dans les structures sociales et médico-sociales,
- Développer des ressources et outils pour favoriser la prise en compte du point de vue des personnes concernées par la précarité.

Pour en savoir plus : <https://groupementdespossibles.org/innovation/pratiques-professionnelles/participation>

MISSIONS DU CHEF DE SERVICE H/F

Dans le cadre du déploiement de sa stratégie d'innovation, la création de ce poste a été structurée pour soutenir les missions suivantes :

Coordination du service

- Management de proximité de l'équipe des chargé(e)s de mission des différentes plateformes ViP, Travail Pair et Participation (une dizaine de salariés à ce jour). Le service se structurant, l'équipe pourra évoluer,
- Appui technique aux trois plateformes,
- Gestion, organisation et coordination des activités du service,
- Gestion administrative et budgétaire du service (budget prévisionnel, dossiers de subventions),
- Evaluation des actions menées par le service, élaboration des bilans d'activités et identification des axes d'évolutions,
- Participation aux différentes réunions,
- Informations régulière de la Direction de l'association du fonctionnement du service et des représentations extérieures.

Gestion du personnel

- Etre responsable du bon fonctionnement de l'équipe et de la continuité du service,
- Gère l'organisation des plannings,
- Anime les réunions d'équipe,
- Participe au recrutement des salariés,
- Réalise les entretiens professionnels,
- Contrôle et transmet au siège les éléments nécessaires à l'établissement des paies.

Gestion des locaux

- Est attentif à la bonne utilisation des locaux par délégation de la Direction,
- Veille à la maintenance du patrimoine,
- Est responsable de la sécurité et du renouvellement du matériel.

Développement du service

Avec l'appui des directions adjoint(e)s :

- Structuration et pilotage du projet de service en assurant l'implication de l'équipe,
- Participe à la réflexion sur l'évolution des missions des plateformes et du service et peut proposer l'adaptations nécessaire qui en découlent et d'une manière générale s'inscrit dans la réflexion transversale des différents services de l'association.
- Consolidation et/ou développement des relations avec les partenaires,

- Garant de la qualité des interventions des plateformes et de leurs inscriptions dans les valeurs associatives,
- Recherche de financement,
- Participation à la vie de l'association.

Un bilan à 12 mois sera réalisé pour faire un point sur les perspectives de développement et de pérennisation.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

- Expertise technique :
 - Expériences et connaissance significatives des secteurs du social et médico-social, notamment auprès d'un public en situation de précarité,
 - Expériences, connaissances et appétences pour les enjeux ciblés par les trois plateformes,
 - La connaissance de l'innovation sociale serait un plus.
- Management d'équipe,
- Conception et conduite de projets,
- Recherche de financement et développement,
- Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire,
- Méthode d'animation collaborative, d'éducation populaire,
- Communication et gestion des partenariats,
- Evaluation et développement de la qualité,

- Diplôme Master, CAFERUIS ou AROBASE souhaité et/ou expérience d'encadrement d'équipe.

Déplacements réguliers sur le département de l'Isère, en région AURA et ponctuellement sur le territoire national.

Le Chef de Service H/F devra réaliser des astreintes semaine 5 à 6 fois par an.

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org en rappelant la référence de l'annonce **avant le 27 Août 2024**.

Entretiens le 4 septembre 2024.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : CCN 51, reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade,
- Prime de fin d'année de 3 % du brut annuel,
- Indemnité de précarité de 10 % du brut annuel,
- 6 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été),
- 28 jours ouvrés de congés annuels/an,

- Prise en charge transports en commun + forfait mobilité durable,
- Prise en charge de la mutuelle à 75 % (CSE + part employeur),
- Congés enfant(s) malade(s),
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie,
- Aides liées au 1 % logement,
- Plan de formation ambitieux,
- Comité Social et Economique.